Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260330-2026_03_30_02-DE

# Extrait du registre des délibérations
# Conseil Municipal de PLOEZAL
## Séance du 30 mars 2026

| | |
|---|---|
| **Date convocation** : 23 mars 2026 | Le trente mars deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Guy CONNAN, Maire.** |
| **Membres :**<br>En exercice : 15<br>Présents : 14<br>Votants : 15 | **Etaient présents :** Guy CONNAN, Marie Christine BINOT, Yannick CARMIGNAC, Katia RABE, Philippe DURANTI, Marion LE FLEM, Jacques LE HONSEC, Anne LAZAREVITCH, Pierre LE BARS, Murielle TATARA-VIVILLE, Mauro Giuseppe LECCACORVI, Viviane LE GOFF, Anthony ROBINARD et Sébastien LE MINOUX.<br>**Absent :**<br><br>**Excusés :** Brigitte LE BAIL, qui donne procuration à Sébastien LE MINOUX<br><br>**Secrétaire de séance** : Yannick CARMIGNAC |

## 2026_03_30_02 OBJET : Désignation des conseillers délégués

Le maire informe le conseil municipal qu'il souhaite procéder à la nomination de plusieurs conseillers municipaux délégués.

Ces nominations interviennent dans le but d'alléger les délégations allouées aux adjoints

Le maire informe le conseil municipal de son choix de nommer l'ensemble des élus, conseillers municipaux délégués et précise que ceux-ci pourront percevoir une indemnité allouée par le conseil municipal dans la limite du maximum des indemnités susceptibles d'être allouées au maire et aux adjoints.

Les conseillers délégués auront pour mission d'être plus sur le terrain

Le conseil municipal, **à la majorité** (3 Absentions : Sébastien LE MINOUX ; Anthony ROBINARD et Brigitte LE BAIL)

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'exposé du maire,

Considérant la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à des délégations de fonction du maire à des conseillers municipaux

**PREND ACTE** de la nomination des élus cités dans le tableau ci-dessous, pour remplir les fonctions relatives aux domaines de compétences mentionnés dans le tableau :

| | |
|---|---|
| **LE FLEM** Marion | Manifestions, évènement communal et jeunesse (hors scolaire et périscolaire) |
| **LE HONSEC** Jacques | Communication : nourrir les différents réseaux, améliorer l'information communal auprès de la population |
| **LE BARS** Pierre | Embellissement de la commune dans les espaces naturels : aide et soutien pour la conception des espaces verts |

Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260330-2026_03_30_02-DE

| | |
|---|---|
| **TATARA-VIVILLE** Murielle | Vie scolaire et périscolaire. Présence au conseil d'école |
| **LECCACORVI** Mauro Giuseppe | Transport et mobilité. Coordinateur du transport communal via le minibus |
| **LE GOFF** Viviane | Affaires sociales : banque alimentaire, et lien sur les dossiers avec l'adjoint aux affaires sociales |

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Guy CONNAN

MAIRIE DE PLOËZAL (22)

Le secrétaire de Séance,
Yannick CARMIGNAC